**TdRs coordinateur général UIAP**

**Contexte**

La République de Côte d’ivoire est engagée dans la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts, sources d'émissions de Gaz à Effet de Serre, et contre la circulation et l'utilisation des pesticides obsolètes.  Cet engagement est poursuivi à travers plusieurs projets, entrepris avec l'aide de la Banque mondiale et du FEM et exécutés par le Ministère de la Salubrité, de l’Environnement et du Développement Durable (MINSEDD). Ces projets incluent notamment :

   **La préparation du mécanisme REDD**+ (FCPF-Readiness), soutenue par un don du FCPF[***[1]***](x-msg://3/#_ftn1) ainsi que par l'ONU-REDD, l'AFD et l'UE[[2]](x-msg://3/#_ftn2), est actuellement en cours d'exécution. La stratégie nationale a été présentée en novembre 2016 à la COP22 et la mise au point opérationnelle du mécanisme est actuellement en cours de finalisation.

   Le **Programme de Réduction des Emissions (PRE)** financé par le fonds carbone du FCPF à hauteur de 50 millions de dollars, est un programme basé sur la performance. Il mettra en œuvre le mécanisme REDD+ dans le cadre d'un contrat de rachat par le FCPF-Fonds Carbone des tonnages d'émissions évitées à l'issue d'une période de 5 ans. L'achèvement du document de programme (ER-PD) et du contrat d’achat entre la Banque mondiale et la RCI est prévu pour fin 2017 et le démarrage de la mise en œuvre pour 2018.

  Le **Programme d’Investissement Forestier (FIP)**, d’un montant de (24 millions de dollars) exécuté conjointement par la Banque mondiale et la Banque Africaine de Développement, est financé par le Fonds d’Investissement Forestier et contribuera à réduire dans deux régions (Sud-Ouest et Centre) du pays la déforestation et la dégradation des forêts liées aux activités du secteur agricole. Le Plan d’Investissement a été approuvé en juin 2015 ; le document de programme est en cours d'élaboration et l'entrée en vigueur est prévue pour fin 2017 pour une durée de 5 ans.

* Le **DGM**(Dedicated Grant Mecanism), d’un montant de 4,5 millions de dollars) est un mécanisme conçu et développé au sein du FIP comme un guichet spécial de subventions dédiées aux communautés locales, afin d'améliorer leurs capacités et de soutenir les actions qui renforceront leur participation au FIP et aux autres processus REDD+ au niveau local, national et mondial.

  Le **PROGEP-CI** a été préparé entre 2013 et 2015 en vue d'instaurer, avec le soutien du FEM (7 M USD) et de l’Etat (2,25 milliards de FCFA soit environ 3,8 M USD), une gestion écologiquement rationnelle des stocks de pesticides obsolètes et déchets associés en Côte d'Ivoire. Lancé en 2016, le projet est en phase d’exécution pour une durée de 5 ans. L’année 2017 prévoit la réalisation d'un inventaire national des pesticides obsolètes dont les résultats engageront la mise en œuvre de la suite du programme.

Pour conduire ces projets, tous sous tutelle du Ministère de la salubrité, de l’environnement et du développement durable (MINSEDD), une Unité Intégrée d’Administration des Projets (UIAP) a été créée en 2016. Cette Unité regroupe actuellement (PROGEP CI) et le FCPF-Readiness.

A ce jour, l’intégration mise en place au sein de l’Unité intégrée concerne certaines fonctions administratives : la Gestion Financière, la Passation des Marchés, le Suivi Evaluation et la Communication. Sur les aspects techniques, chaque projet est conduit en parallèle sans coordination des Projets entre eux ni mutualisation des compétences de chaque équipe technique malgré les liens techniques qu’ils doivent entretenir. En vue de consolider la dimension intégrative de l’Unité intégrée, sa cohérence, son efficacité et son efficience, une réorganisation apparait nécessaire.

La première étape de cette réorganisation est la mise en place, sur financement Banque mondiale, d’un Coordonnateur Général. Le Coordonnateur Général, premier responsable de l’Unité Intégrée et supérieur hiérarchique des Coordonnateurs de Projets, sera secondé par un Assistant Technique international. Il travaillera en étroite collaboration avec les Coordonnateurs de Projets, les responsables de services et les assistants techniques et administratifs de l’Unité Intégrée.

Les présents termes de références concernent le recrutement du Coordonnateur Général de l’Unité Intégrée.

**II- Mission, responsabilités et tâches du Coordonnateur Général de l’Unité intégrée**

La mission du Coordonnateur Général est d'assurer, en conformité avec les accords de financement et de dons et les documents de projets (PAD, manuels d’exécution et de procédures administratives, comptable et financière) et les procédures fiduciaires de la Banque mondiale, la bonne gouvernance et la coordination stratégique, opérationnelle et technique :

1. du fonctionnement de l’Unité intégrée dans son ensemble, et
2. de la mise en œuvre et de l’exécution de chacun des Projets en particulier en conformité avec les documents d'évaluation (PAD), les Accords de Financement, les Accords de Don et les Manuels d’Exécution, de Gestion et de Suivi-Evaluation de chaque Projet.

Le Coordonnateur Général est le premier responsable de la préparation et de la mise en œuvre de tous les projets confiés à l’Unité Intégrée.

Il assure la facilitation et le suivi de la préparation et de la mise en œuvre de chaque Projet, la cohérence et les synergies entre les différentes activités et la mutualisation des compétences au sein de l’Unité Intégrée.

Au plan du rapportage, il est responsable de la consolidation et de la soumission à la Banque mondiale des rapports d’étape, de suivi financier et de progression trimestriels, semestriels et annuels pour chaque projet, ainsi que de la préparation de la revue à mi-parcours et du rapport d’achèvement de chaque projet.

Il est le principal interlocuteur stratégique des partenaires techniques et financiers soutenant les projets confiés à l'Unité Intégrée ainsi que de l’ensemble des ministères et organismes impliqués dans ces projets.

Les responsabilités du Coordonnateur Général sont les suivantes :

* 1. **gestion technique et financière**
* assurer la coordination de la planification des activités et des ressources de chaque Projet, incluant la supervision de l’élaboration des Plans de Travail Budgétisés Annuels (PTBA), des Plans de Passation de Marchés (PPM), leur validation et leur soumission à la Banque et aux administrations de tutelle des Projets ;
* apporter l’appui technique nécessaire aux coordonnateurs de Projets pour assurer l’exécution courante des activités qui découlent des PTBA et PPM dans le respect des délais ;
* assurer la transmission des demandes de Non-Objection à la Banque mondiale 2 semaines au minimum avant le début des activités concernées ;
* garantir le respect de l’exécution de toutes les actions liées à l’application des documents de base de chaque projet et de l’Unité Intégrée (différents manuels de procédures nationales de l’administration publique et/ou spécifiques des partenaires techniques et financiers, ainsi que des manuels d’opérationnalisation des Plans de Travail Annuels (PTA)) ;
* participer avec les Coordonnateurs aux Comités Techniques et de Pilotage des Projets ;
* apporter son expertise au fonctionnement du Comité Technique REDD+ qui assure le Secrétariat du groupe de travail interministériel REDD+ et participer aux réunions de ce Comité technique ;
* rendre compte aux instances hiérarchiques (administrations de tutelle et PTF) de l’avancement de l’exécution des Projets conformément à la périodicité définie pour la production des rapports ;
* suivre l'élaboration et présenter dans les délais requis pour approbation / adoption aux instances nationales et à la Banque mondiale les projets de budgets annuels, les états financiers annuels et les Rapports de Suivi Financiers (RSF) des différents Projets confiés à l'Unité Intégrée;
* veiller à la disponibilité quotidienne des données de suivi d’exécution du budget de chaque Projet ;
* ordonnancer et assurer le suivi parallèle de toutes les dépenses devant être payées sur les comptes désignés des différents Projets confiés à l'Unité Intégrée ;
* veiller au maintien permanent du niveau de liquidité des comptes désignés, notamment au regard des mouvements de fonds assurés par le Responsable Administratif et Financier (RAF): décaissements et approvisionnements ;
* signer les Demandes de Remboursement de Fonds (DRF) et les Demandes de Paiement Direct (DPD), ainsi que les Rapports financiers Intérimaires conditionnant les décaissements, avant leur transmission à la Banque mondiale ;
* Signer les bons de commande et les avances des fonds (perdiems, frais de transport etc.) pour les missions de terrain et les ateliers et formation ;
* assurer l’organisation des audits financiers de chaque Projet suivant la périodicité prévue et veiller à la mise en œuvre effective des recommandations des audits à la satisfaction de la partie ivoirienne, de la Banque et des autres bailleurs de fonds qui interviennent ou pourraient intervenir dans chaque Projet.
  1. **Gestion administrative**
* assurer l’organisation générale de l’Unité Intégrée ;
* veiller à la coordination, à la cohérence et à la synergie des activités des différents Projets entre eux ;
* veiller à la circulation de l’information d'intérêt commun au sein de l’Unité Intégrée ;
* assurer la coordination stratégique avec les différents acteurs (Ministères, Institutions, PTFs) ;
* créer et entretenir les conditions propices pour l’atteinte des objectifs de chaque Projet ;
* suivre et assurer le respect par les différents acteurs des clauses des différents Accords et autres documents de base des Projets ;
* veiller au respect des calendriers d'activité des Projets ;
* animer les réunions périodiques internes de l’Unité Intégrée ainsi que les réunions élargies aux autres structures impliquées dans la mise en œuvre des Projets ;
* superviser les activités des Coordonnateurs de Projets ;
* superviser l’élaboration des revues à mi-parcours et des rapports d’achèvement des Projets.
  1. **Gestion des approvisionnements et Passation de Marchés**
* veiller au respect strict des procédures d’approvisionnement de l’Unité intégrée et de chaque Projet ;
* veiller à la préparation, à l’actualisation et à l’exécution du Plan de Passation des Marchés de chaque Projet ;
* présider les Comités d’Ouverture et de Jugement des Offres et assurer le bon fonctionnement des Comités d’Evaluation des Offres ;
* veiller au strict respect des dispositions contenues dans le Plan de Passation des Marchés ;
* assurer le suivi parallèle de l'exécution des différents marchés, conventions et bons de commande engageant les ressources des différents Projets.
  1. **Administration du personnel**
* veiller à la conformité des recrutements et licenciements des personnels et consultants des Projets conformément avec les règles et procédures en vigueur ;
* appliquer le règlement intérieur de l'Unité Intégrée et les autres dispositions réglementaires en matière de gestion du personnel ;
* signer chaque mois l’état général des salaires ;
* veiller à la tenue régulière des livres obligatoires en matière de gestion du personnel ;
* autoriser les absences du personnel ;
* approuver les plans de formation, les ateliers, les missions et demandes de congés de tout le staff ;
* évaluer annuellement les performances du personnel en collaboration avec le Responsable Administratif et Financier (RAF).
* décider des sanctions à l’encontre du personnel en cas de non-respect des procédures.
  1. **Suivi et contrôle de production des rapports**
* superviser le suivi-évaluation de l’exécution de chaque Projet conformément aux indicateurs de performance spécifiés dans ses documents de projet ;
* veiller à l’organisation de la revue périodique des activités des Projets ;
* s’assurer du suivi général de l'ensemble des indicateurs de chaque Projet ;
* coordonner les activités entrant dans le cadre du contrôle interne et du contrôle externe de chaque Projet ;
* assurer la production et la diffusion des rapports mensuels, trimestriels, semestriels et annuels tels que requis par les Accords de financement et/ou don de chaque Projet et tels que décrits dans son manuel d’exécution.
  1. **Sauvegarde environnementale et sociale**
  2. **Représentation et communication**
* représenter l’Unité Intégrée et les Projets aux plans national et international ;
* approuver le plan de communication de chaque Projet et suivre son exécution.

**III- Qualifications requises**

Le candidat devra disposer des qualifications suivantes :

* diplôme d’études supérieures (minimum Bac+5), dans les disciplines de foresterie, environnement, gestion des pesticides, administration publique ou équivalent ;
* minimum de dix années d’expérience dont au moins cinq dans un poste de responsabilité de coordination de la mise en œuvre de projets nationaux et/ou internationaux;
* Une bonne connaissance de la REDD+ et de la gestion des pesticides est essentiel ;
* une expérience avérée dans la gestion et la coordination d’un projet de la Banque mondiale serait un avantage significatif ;
* expérience avérée dans la gestion d'équipes pluridisciplinaires ;
* bonne connaissance des règles et des pratiques de l’administration ivoirienne ;
* une expérience de collaboration avec les institutions internationales, et en particulier la connaissance des procédures de l’IDA seraient un atout ;
* une bonne expérience dans les domaines de la foresterie ou de la gestion des ressources naturelles, serait un atout ;

Le candidat sera un consultant sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, mai 2004 (mise à jour octobre 2006 et mai 2010). Les fonctionnaires ou les représentants du Gouvernement peuvent faire acte de candidature : (i) s’ils sont en congé sans solde ; et (ii) si leur emploi ne donne pas lieu à un conflit d’intérêts.

**IV- Aptitudes**

* intégrité professionnelle ;
* Culture du résultat
* Capacité de travailler dans un environnement sous pression
* très bonnes aptitudes de leadership et de management ;
* très bonne aptitude au travail en équipe ;
* très bonne capacité de communication, et de gestion des relations interpersonnelles ;
* très bonne capacité de réponse et de pro-activité ;
* expression écrite et orale courante en français ; l’anglais serait un atout important ;
* maîtrise de l’outil informatique (traitement de texte, tableurs, gestion de projet) ;
* maîtrise de l’approche participative et intégrée.

**V- Evaluation des performances**

Les performances du Coordonnateur Général seront évaluées annuellement par la Banque mondiale et l’Etat de Côte d’Ivoire.

**VI- Durée du contrat**

Un an renouvelable sur la durée des Projets et sur la base des performances. Période d'essai de 4 mois.